

C Observation remise en mains propres au commissaire enquêteur :

Un courrier dactylographié a été remis au commissaire enquêteur au cours de la troisième permanence :

- Ce courrier, remis par M. Alain MACHET, présente la position de l'Association Vivre en Tarentaise.

Cette association s'inquiète des possibles effets négatifs de la diminution du débit réservé et souhaite que celui-ci ne soit inférieur à 100l/sec.

Elle rappelle que de nombreux ruisseaux ont déjà vu leur débit trop nettement diminué et considère que d'autres moyens permettent d'augmenter la production électrique sans diminution du débit réservé. Elle cite comme exemple les travaux réalisés à la centrale de la Coche où un gain de puissance de 20 % a été obtenu sans atteinte à l'environnement.

Elle indique enfin que la Programmation Pluriannuelle de l'Energie a fixé un objectif de puissance installée d'origine hydroélectrique de 25 GW pour 2023 et que cet objectif est d'ores et déjà atteint.

Elle souhaite que le débit réservé se rapproche de 100l/sec.

(Voir pièce jointe).

Questions du commissaire enquêteur :

- Comment l'alternateur pourra t il absorber les 20% de puissance mécanique supplémentaire délivrés par la turbine hydraulique ?
- Des modifications seront-elles nécessaires dans l'équipement électrique de la centrale ?